



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

44 COM

WHC/21/44.COM/6

Paris, 4 June 2021

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL MONDIAL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-quatrième session élargie

Fuzhou (Chine) / Réunion en ligne
16 – 31 juillet 2021

Point 6 de l'ordre du jour provisoire : Suivi de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, et rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 liés au patrimoine mondial

6 : Suivi de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 liés au patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Par la Décision **43 COM 6**, le Comité du patrimoine mondial a demandé au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de soumettre un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et sur les activités des centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO et liés au patrimoine mondial, pour examen par le Comité lors de sa 44^e session en 2020. Ce document présente un rapport d'avancement couvrant la période allant de juillet 2019 à juin 2021.

Projet de décision : 44COM 6, voir point IV.

I. SUIVI DE LA STRATÉGIE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

1. La Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS) a été approuvée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 35^e session (Paris, 2011) (Décision **35 COM 9B**). La Stratégie a été élaborée par le Centre du patrimoine mondial en collaboration avec l'ICCROM, l'UICN, l'ICOMOS et les autres partenaires de renforcement des capacités tels que les centres UNESCO de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO dans diverses régions du monde. Ce travail a été rendu possible grâce aux contributions du Fonds du patrimoine mondial et du gouvernement suisse, qui a également apporté une expertise professionnelle.

A. Mise en œuvre de la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités

2. Depuis l'adoption de la WHCBS, le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives et les partenaires de renforcement des capacités ont travaillé à la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités aux niveaux régional et international pour répondre aux besoins des praticiens du patrimoine, des institutions et autres réseaux et communautés. La consolidation du pilier Renforcement des capacités de la *Convention* reste une priorité pour doter les États parties de l'expertise nécessaire à la protection et à la gestion de leurs sites, ainsi que pour garantir que la Liste du patrimoine mondial soit représentative, crédible et équilibrée. Le rôle crucial des programmes de renforcement des capacités dans la mise en œuvre des conventions culturelles de l'UNESCO a également été souligné dans les évaluations du Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO en 2017. Malgré une situation inégale parmi les conventions culturelles, de nombreux États parties ont pris des dispositions en faveur du développement durable dans leurs législations, politiques et cadres stratégiques nationaux, y compris, dans certains cas, dans des domaines transversaux importants liés au développement durable.

3. Dans ce contexte, le Centre du patrimoine mondial a participé, entre 2018 et 2020, à la réunion inter-institutions des coordinateurs du renforcement des capacités des Secrétariats des conventions relatives à la biodiversité et des Organisations internationales concernées, avec, à la tête de ce groupe, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CBD). Les coordinateurs de Conventions du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP), le Programme des Nations unies pour le développement (UNDP), les membres du Groupe de Liaison sur les conventions relatives à la Biodiversité¹ et l'UICN sont également membres de ce groupe. La WHCBS et les progrès réalisés dans sa mise en œuvre, ainsi que le programme Leadership du patrimoine mondial, ont été présentés à ce groupe, qui élabore actuellement le Cadre stratégique à long terme pour le développement des capacités afin de soutenir la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité post-2020.

4. Parallèlement, le Centre du patrimoine mondial a développé une page Web consacrée au renforcement des capacités en matière de patrimoine mondial (qui sera bientôt

¹ Convention sur la diversité biologique (CBD), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA), Commission baleinière internationale (CBI) et Convention de Ramsar relative aux zones humides.

disponible au lien suivant <https://whc.unesco.org/fr/renforcement-des-capacites/>). Cette page Web vise à soutenir les activités de renforcement des capacités dans les États parties en communiquant efficacement sur le travail du Centre du patrimoine mondial, des Organisations consultatives et des parties prenantes concernées, et notamment sur les activités, les outils, les exemples de bonnes pratiques et les partenaires en matière de renforcement des capacités. La page Web encouragera activement le renforcement des capacités, considérée comme une activité essentielle à aborder de manière stratégique, et les ressources fournies encourageront et aideront les États parties à introduire et mettre en œuvre des politiques et réglementations concernant le renforcement des capacités et la formation en matière de patrimoine mondial.

5. En partenariat avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et la Direction générale des antiquités au Liban, l'ICCROM-Sharjah a organisé un atelier de formation consacré à « l'amélioration des compétences en matière de gestion du patrimoine mondial pour les professionnels du patrimoine au Liban » à Sharjah, Émirats Arabes Unis, en décembre 2020. Basé sur un précédent atelier organisé au Liban en février 2019, cet atelier visait à assurer une meilleure compréhension et à fournir des outils pour l'élaboration de plans de gestion intégrés et durables pour le patrimoine mondial dans le contexte de chacun des participants. En outre, en réponse à la demande de l'Égypte, l'ICCROM-Sharjah a fourni une assistance technique au ministère du Tourisme et des Antiquités concernant les Listes indicatives du patrimoine mondial et le processus de proposition d'inscription. De plus, en coopération avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), l'ICCROM-Sharjah a organisé un atelier sur la gestion du patrimoine mondial, notamment sur la gestion des risques, pour les professionnels yéménites à Bahreïn en février 2020. Avec le lancement du programme de Master en gestion de la conservation du patrimoine culturel, mis en œuvre en partenariat avec l'Université de Sharjah, le patrimoine mondial a été intégré au programme d'études et un cours spécial a été dispensé en collaboration avec l'ARC-WH en mars 2020. Ce programme de Master de deux ans couvre divers enjeux de conservation allant de la théorie et de la documentation du patrimoine culturel à la gestion des villes historiques et aux méthodes et techniques de conservation des sites.

6. En ce qui concerne la conservation physique du patrimoine bâti, notamment les sites du patrimoine mondial, l'ICCROM continue d'organiser des cours et des séminaires liés à des matériaux spécifiques. Le deuxième cours international sur la conservation et la restauration de l'architecture en bois a eu lieu en septembre 2019 au Musée en plein air de l'île de Kiji, Fédération de Russie, avec un financement de l'Union européenne, de la Fédération de Russie et de la République de Finlande. Un cours sur la conservation et la gestion des structures en bois a eu lieu à Nara, au Japon, du 4 septembre au 3 octobre 2019, organisé conjointement par l'Agence des affaires culturelles du Japon (Bunkacho), le Centre culturel de l'Asie et du Pacifique pour l'UNESCO (ACCU), l'ICCROM et l'Institut national de recherche sur les biens culturels (Tokyo et Nara), en coopération avec l'Association japonaise pour la conservation des monuments architecturaux (JACAM), le Consortium japonais pour la coopération internationale en matière de patrimoine culturel (JCIC-Heritage), sous l'égide de la Commission nationale japonaise pour l'UNESCO, des autorités préfectorales de Nara et du gouvernement de la ville de Nara. Une réunion internationale sur les critères d'évaluation appliqués aux traitements de conservation de la pierre a eu lieu à Mexico en novembre 2019, organisée par l'Instituto Nacional de Antropología e Historia, en collaboration avec l'Universidad Nacional Autónoma de México et l'ICCROM. En 2020, ces activités de renforcement des capacités ont eu lieu en ligne. Un cours en ligne consacré à l'examen, à la préservation et à la gestion des sites archéologiques s'est déroulé en septembre 2020, conjointement organisé par Bunkacho, l'ACCU, l'ICCROM et l'Institut national de recherches sur les biens culturels (Tokyo et Nara), le JCIC-

Heritage, avec le soutien de la Commission nationale japonaise pour l'UNESCO, du Gouvernement de la préfecture de Nara et du Gouvernement municipal de Nara. Un atelier sur les bonnes pratiques en matière de gestion des risques de catastrophes pour le patrimoine culturel a été organisé par l'Université Ritsumeikan et l'ICCROM du 8 au 10 octobre 2020. Un séminaire en ligne sur les critères et les principes appliqués à la conservation de la pierre a été organisé par l'Instituto del Patrimonio Cultural de España, l'Instituto Nacional de Antropología e Historia (Mexique) et l'ICCROM.

7. Les Chaires UNESCO sont depuis longtemps investies dans la WHCBS et continuent d'agir en tant que prestataires de services de renforcement des capacités pour le patrimoine mondial. Les rapports actuels sur les Chaires UNESCO liées au patrimoine mondial sont disponibles sur la plateforme en ligne dédiée au programme UNITWIN/Chaires UNESCO (<https://fr.unesco.org/programme-unitwin-chaire-unesco>), ainsi que sur les pages Web du Centre du patrimoine mondial consacrées à des programmes spécifiques.
8. L'ICCROM continue à proposer des formations régulières en lien avec le patrimoine mondial et avec la conservation du patrimoine culturel en général, ainsi que des réunions, séminaires, ateliers et autres événements et activités liés à la conservation du patrimoine. Ces informations sont rendues disponibles sur le site Web de l'ICCROM et sur ses réseaux sociaux (Facebook et Twitter). Sont également disponibles sur ces ressources Web des informations importantes sur les enjeux de conservation ainsi que sur les possibilités d'éducation et les offres d'emploi dans le domaine de la conservation.

B. Programme Leadership du patrimoine mondial

9. Le programme ICCROM/IUCN *Leadership du patrimoine mondial*, qui a débuté en 2016, a pour objectif de renforcer les compétences des praticiens qui travaillent dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial. Il prend en compte l'ensemble des pratiques de conservation, de sorte que le patrimoine mondial puisse être un modèle et une incitation à l'innovation et l'excellence dans le domaine de la conservation. Le programme Leadership du patrimoine mondial intègre par essence les dimensions de nature et de culture, en axant son action sur les domaines où le patrimoine mondial a le plus de possibilités de relever les défis urgents, tels que le changement climatique et les impacts du développement. Des informations détaillées sur la mise en œuvre du programme Leadership du patrimoine mondial est disponible dans le document de travail *WHC/21/44.COM/5B*.
10. Le programme apporte un soutien à la contribution des biens du patrimoine mondial au développement durable, comme le prévoit la *Politique sur l'intégration de la dimension du développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial*. Le programme est un partenariat entre l'ICCROM et l'UICN, en coopération avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et l'ICOMOS, et bénéficie du soutien du ministère norvégien du Climat et de l'Environnement. D'autres partenaires, telles que l'Agence fédérale suisse pour l'environnement (OFEV) et l'Administration du patrimoine culturel de la République de Corée (CHA), se sont jointes au programme pour soutenir des activités individuelles au sein du Programme. D'autres partenaires en matière de renforcement des capacités, comme les universités et les centres de catégorie 2, participent également à des activités spécifiques du programme ou à des activités connexes.

11. Les activités principales et de long terme comprennent la révision des manuels de gestion du patrimoine mondial et la création d'une plateforme d'apprentissage en ligne. Le programme se compose des cinq modules suivants : Gestion efficace, Résilience, Étude d'impact, Sites d'apprentissage et Réseaux de leadership. Les résultats clés attendus sur cette période sont les suivants :
- a. Gestion efficace
 - i. Élaboration du « Manuel intégré de gestion du patrimoine mondial » (titre provisoire), qui alimentera ensuite la plateforme en ligne,
 - ii. Cours sur l'Homme, la Nature et la Culture (PNC), d'une durée de deux semaines, au Sri Lanka (novembre 2019), avec le soutien du CHA,
 - iii. Préparation d'un cours en ligne sur l'Homme, la Nature et la Culture qui devrait se tenir d'août à octobre 2021 pour la région Asie-Pacifique (<https://www.iccrom.org/fr/courses/cours-regional-asiatique-sur-lhomme-la-nature-et-la-culture-2021>),
 - iv. Essai du kit révisé « Trousse à outils : Amélioration de notre patrimoine » en plusieurs endroits, sur divers types de biens, et ajustement du kit existant en vue d'une utilisation sur tous les sites du patrimoine mondial. Élaboration d'un guide étape par étape pour s'assurer que les praticiens présents sur le terrain puissent utiliser l'outil par eux-mêmes, avec l'aide de l'OFEV,
 - b. Résilience
 - i. Révision en cours du manuel de référence *Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial* pour y inclure des aspects sur l'adaptation au changement climatique,
 - ii. Cours en ligne intitulé « Comprendre l'Homme, la Nature, la Culture : Gestion du patrimoine pour renforcer la résilience des zones d'habitation traditionnelle », organisé de février à juin 2021, à l'issue duquel 5 projets sélectionnés recevront des bourses du gouvernement chinois,
 - c. Étude d'impact
 - i. Révision des Orientations relatives aux études d'impact sur le patrimoine mondial,
 - ii. Ateliers et cours ciblés sur les études d'impact, en collaboration avec les bureaux de l'UNESCO de Ramallah et de Bangkok, et soutien aux activités de renforcement des capacités pour l'exercice de soumission des Rapports périodiques,
 - d. Sites d'apprentissage
 - i. Lancement de la communauté thématique Nature-Culture sur la plateforme PANORAMA afin de promouvoir les études de cas,
 - ii. Un total de 23 nouvelles études de cas sélectionnées pour documenter les pratiques de gestion intégrées de divers biens du patrimoine mondial,
 - e. Réseaux de leadership
 - i. Organisation du troisième Forum des gestionnaires de sites en marge de la 43^e session du Comité du patrimoine mondial (Bakou, 2019),
 - ii. Préparation du quatrième Forum des gestionnaires de sites selon un format en ligne, en marge de la 44^e session élargie du Comité du patrimoine mondial.
12. De nouvelles collaborations ont été établies avec la plateforme UICN-PANORAMA pour mettre en œuvre le travail relatif au module Sites d'apprentissage. « PANORAMA - Solutions pour une planète saine » est une initiative visant à documenter et à faire connaître des exemples de solutions inspirantes et reproductibles sur toute une série de sujets liés à la conservation et au développement durable, dont la vocation est de servir d'inspiration et de permettre un apprentissage intersectoriel. Une nouvelle

communauté thématique nature-culture a été établie dans le cadre de PANORAMA, coordonnée par l'ICCROM, l'ICOMOS et l'UICN, où 23 études de cas ont été recueillies par le biais du programme Leadership seront mis à disposition et ont été mises en ligne ; de nouvelles études de cas continueront également à être mises en ligne (<https://panorama.solutions/fr/portail/nature-culture>).

13. Le Programme a poursuivi son travail de rédaction de conseils plus pratiques et faciles d'usage relatifs à la réalisation d'une étude d'impact sur le patrimoine mondial, utilisable à la fois pour les biens naturels et culturels, en faisant usage d'un cadre pouvant être appliqué à la fois aux biens culturels et naturels et aux projets à petite ou grande échelle, aussi bien dans le cadre de vastes études d'impact environnemental qu'en tant qu'étude indépendante. Voir le document *WHC/21/44.COM/7* pour plus de détails sur la prochaine version de ces conseils.
14. À l'occasion de la 43^e session du Comité du patrimoine mondial, le gouvernement de l'Azerbaïdjan a accueilli le troisième Forum des gestionnaires de sites, organisé par le Centre du patrimoine mondial et le Programme Leadership du patrimoine mondial ICCROM-UICN, en partenariat avec l'ICOMOS. Plus de 60 gestionnaires de sites de 41 États parties ont participé à ce forum de huit jours, dont le thème était « Vers une gestion durable du patrimoine ». Le pays hôte a généreusement financé 25 participants provenant des Petits États insulaires en développement (PEIDs) et des Pays les moins avancés (PMAs), ce qui a permis d'améliorer considérablement la diversité et d'assurer une représentation équilibrée des gestionnaires de sites du monde entier.
15. Pour créer des liens entre conservation du patrimoine culturel et naturel, outre le Programme Leadership du patrimoine mondial et le programme ICOMOS/UICN « Connecting Practice », la Chaire UNESCO sur les liens entre nature et culture de l'université de Tsukuba (Japon) s'est associée à l'UICN, à l'ICCROM, à l'ICOMOS et au Centre du patrimoine mondial pour organiser une série de cours depuis 2016. Le dernier cours en date s'est tenu du 24 septembre au 4 octobre 2019 sur le thème des Parcours CultureNature (CNJ) dans la conservation du patrimoine en Asie et dans le Pacifique : Patrimoine culturel et naturel mixte. La publication est actuellement en cours de préparation pour publication dans la série des Cahiers du patrimoine mondial.
16. Le programme Leadership du patrimoine mondial a réalisé une évaluation à mi-parcours au premier semestre 2020. L'évaluation a conclu que le large éventail d'activités mises en œuvre par le programme se déroulait bien et a mis en lumière des changements concrets ainsi que des impacts positifs lorsque les bénéficiaires ont souligné la valeur ajoutée pour les gestionnaires de sites et le fait que le programme aborde des questions pertinentes sur le terrain. Le programme a publié une réponse en termes de gestion à cette évaluation et travaille à l'adoption d'actions prioritaires visant à améliorer son exécution. Les principales actions globales en réponse à l'évaluation visent à perfectionner l'ensemble d'indicateurs permettant de mesurer l'impact du programme et à améliorer les méthodes de travail collaboratives en formalisant les partenariats et en garantissant le statut officiel des produits du savoir. Les recommandations détaillées issues de l'évaluation et la réponse du programme en termes de gestion peuvent être consultées sur la page Web du programme (<https://www.iccrom.org/fr/section/leadership-du-patrimoine-mondial>).

C. Stratégies de renforcement des capacités régionales

17. Dans le cadre de la WHCBS, le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives, les centres de catégorie 2 et les États parties intéressés ont également travaillé à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies régionales de renforcement des capacités :

- a) Dans la région de l'**Asie et du Pacifique**, des ateliers de formation et de renforcement des capacités ont été organisés en ligne en raison de la pandémie de COVID-19. L'atelier « Processus de l'UNESCO concernant les sites du patrimoine mondial au Kazakhstan : gestion, rapports et suivi » s'est tenu en ligne le 18 juin 2020 et avait pour objectif de sensibiliser et de développer les capacités des autorités locales, des promoteurs et des gestionnaires des biens du patrimoine mondial au Kazakhstan.
- b) Lancée il y a près de vingt ans, l'initiative de gestion communautaire des zones protégées pour la conservation (COMPACT) est un modèle éprouvé de promotion du développement durable aux alentours et au sein des biens du patrimoine mondial, qui intègre les communautés autochtones et locales et les fait participer à la conservation et à la gouvernance de ces paysages d'importance mondiale. Sur la base de cette expérience, le GEF Small Grants Programme (SGP) et le Centre du patrimoine mondial ont planifié un atelier COMPACT pour la région Asie-Pacifique, réunissant 25 participants, afin d'étendre le modèle COMPACT dans la région dans le cadre d'un projet pluriannuel. Le SGP et le Centre du patrimoine mondial avaient prévu d'organiser cet atelier de quatre jours à Lijiang, en Chine, en juillet 2020, en parallèle avec la 44^e session du Comité du patrimoine mondial. La session ayant été reportée pour cause de pandémie de COVID-19, des alternatives pour cet atelier sont encore à l'étude au moment de la rédaction de ce document.
- c) Grâce au soutien financier du Fonds-en-dépôt UNESCO/Pays-Bas, le bureau de l'UNESCO à Bangkok et l'Unité Asie-Pacifique du Centre du patrimoine mondial ont organisé, entre novembre 2020 et avril 2021, une série de cours de formation en ligne intitulée « *Sustainable Heritage Management: new challenges, new competences for site managers and national experts in South-East Asia* » (« Gestion durable du patrimoine : nouveaux défis et nouvelles compétences pour les gestionnaires de sites et les experts nationaux en Asie du Sud-Est »). Ces activités avaient pour but de renforcer les compétences en matière de gestion des sites du patrimoine mondial en Asie et d'améliorer les capacités techniques et de gestion parmi les professionnels.
- d) Avec l'aide financière du Fonds-en-dépôt UNESCO/République de Corée, un projet intitulé « Renforcement des capacités en amont du troisième cycle de Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique » est mis en œuvre depuis 2019 par l'Unité Asie-Pacifique. Le projet vise à fournir aux Points focaux nationaux et aux gestionnaires de sites en Asie-Pacifique une formation théorique et pratique sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques et les points essentiels de la Convention. Entre septembre 2020 et mars 2021, le Centre du patrimoine mondial a organisé 16 sessions de formation en ligne pour couvrir les thèmes soulevés dans le questionnaire de soumission des Rapports périodiques ainsi que d'autres aspects et éléments importants mis en lumière par le Comité du patrimoine mondial. En collaboration avec les bureaux hors-siège de l'UNESCO dans la région Asie-Pacifique, les centres de catégorie 2 et les Organisations consultatives, ces activités de renforcement des capacités ont transmis aux Points focaux nationaux pour les Rapports périodiques ainsi qu'aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial de la région de solides connaissances et une expérience nécessaires pour réaliser l'exercice dans la région Asie-Pacifique. Les enregistrements et présentations PPT réalisées lors des sessions de formation en ligne ont également été diffusés aux experts et aux gestionnaires de sites (voir également le document *WHC/21/44.COM/10D*).

- e) Le Centre du patrimoine mondial a également organisé des activités sur site et des ateliers de formation au Tadjikistan et au Turkménistan en 2019 dans le cadre du projet du Fonds-en-dépôt UNESCO/Japon « Soutien aux sites du patrimoine mondial des routes de la soie en Asie Centrale (Phase II) ». D'autres activités de renforcement des capacités, telles que les master classes/ateliers de formation en ligne sur la conservation du patrimoine mondial, sont également programmées pour le Bangladesh et l'Ouzbékistan au second semestre 2021 en vue d'aborder les questions de conservation spécifiques liées aux biens culturels et naturels du patrimoine mondial.
- f) Dans la région de l'**Amérique latine et les Caraïbes**, des ateliers et des activités de renforcement des capacités ont été organisés en Colombie, à Cuba, en Haïti et au Mexique, en étroite collaboration avec les centres de catégorie 2 et les bureaux hors-siège. Les activités visaient à renforcer les capacités des gestionnaires de sites, des points focaux et d'autres acteurs et communautés essentiels sur les priorités identifiées pour les deux sous-régions d'Amérique centrale et des Caraïbes. Elles ciblaient notamment le renforcement de la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*, la mise à jour des Listes indicatives ainsi que la gestion du tourisme durable et de la conservation des biens du patrimoine mondial.
- g) L'atelier sous-régional « Stratégie de tourisme durable » a été organisé à Bridgetown, à la Barbade, du 20 au 22 avril 2020, en coopération avec l'Université des Antilles, Barbade, la Commission nationale pour l'UNESCO, et le Bureau multipays de l'UNESCO pour les Caraïbes, dans le cadre du Programme du patrimoine mondial des petits États insulaires et du Programme du patrimoine mondial et du tourisme durable. L'atelier a contribué à renforcer les capacités des gestionnaires de sites et d'autres acteurs et communautés essentiels en matière de planification et de gestion du tourisme durable dans les Caraïbes. Des institutions universitaires, des universités, l'Organisation du tourisme des Caraïbes et la Banque de développement des Caraïbes figuraient parmi les partenaires et les bénéficiaires de cette initiative.
- h) Également dans les Caraïbes, le projet « Préservation du patrimoine et appui au secteur touristique » (PAST) en Haïti, financé par la Banque mondiale (environ 2,5 millions de dollars US), est entré dans sa deuxième phase en juillet 2019. Au cours de cette phase, un certain nombre d'aides et de renforcement des capacités seront instaurés dans divers domaines, notamment le tourisme durable, la conservation et la gestion du Parc historique national, bien inscrit au patrimoine mondial - Citadelle, Sans Souci, Ramiers.
- i) Un projet extrabudgétaire financé par le ministère allemand des affaires étrangères pour la coopération internationale, est mis en œuvre au Costa Rica afin de renforcer les capacités des communautés locales – en particulier des jeunes et des populations autochtones – en matière de conservation du bien du patrimoine mondial « Établissements de chefferies précolombiennes avec des sphères mégalithiques du Diquís ». Un séminaire national s'est tenu à Buenos Aires, en Argentine, sur le thème du renforcement des capacités des gestionnaires de sites en matière de gestion des risques au sein des sites classés au patrimoine mondial. Cinq jours d'échanges de bonnes pratiques ont été organisés entre le Belize et l'Australie afin de stimuler l'expertise en matière de conservation du patrimoine mondial. La visite d'échange a marqué un temps fort de l'Année internationale pour les récifs coralliens de 2018, une initiative de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), co-présidée conjointement par les gouvernements de Monaco, de l'Australie et de l'Indonésie jusqu'à la mi-2020. (Pour les activités de renforcement

des capacités dans la sous-région d'Amérique latine, voir également le document WHC/21/44.COM/5A.=

- j) L'unité **Europe et Amérique du Nord** a poursuivi ses initiatives de renforcement des capacités liées aux évaluations d'impact sur le patrimoine, notamment dans le contexte de la transition énergétique, avec le soutien de la France et des Pays-Bas. Une initiative vise notamment à renforcer la validité méthodologique et analytique des études d'impact menées par les États parties, notamment en ce qui concerne l'impact visuel des parcs éoliens situés à proximité des sites inscrits au patrimoine mondial. Cette publication financée par la France, intitulée « Patrimoine mondial et planification de l'énergie éolienne : Protéger l'intégrité visuelle dans le contexte de la transition énergétique - Pratiques innovantes de quatre pays européens », sera disponible dans les langues de travail de la Convention. En parallèle, un projet intitulé « Outils d'orientation pour les projets d'énergie renouvelable », financé par les Pays-Bas, a débuté avec un atelier accueilli par le Portugal. L'atelier a permis aux États parties de la région de partager leurs expériences et leurs défis quant à l'installation de parcs éoliens à l'intérieur ou à proximité de sites inscrits au patrimoine mondial. L'UNESCO s'est concentrée sur l'analyse des valeurs de ces biens inscrits au patrimoine mondial et sur les besoins liés à leur protection. L'atelier a également permis de faire le point sur les attentes des États parties quant à l'outil d'orientation prévu.
- k) L'unité **Afrique** a organisé des formations et des ateliers pour renforcer les capacités des États parties, notamment en ce qui concerne deux aspects clés de la gestion et de la promotion des biens du patrimoine mondial dans la région : la sauvegarde des sites patrimoniaux transfrontaliers pour le développement durable et l'application des nouvelles technologies pour la gestion et la surveillance des ressources naturelles. Les trois ateliers de renforcement des capacités suivants ont été organisés dans la région :
- Sauvegarde des sites patrimoniaux transfrontaliers pour le développement durable et la paix en Afrique ;
 - Atelier de formation sur l'application des nouvelles technologies pour la surveillance et l'évaluation des ressources naturelles dans les réserves de biosphère et les sites du patrimoine mondial ;
 - Ateliers de renforcement des capacités pour les responsables de coordination du programme Programme de l'Homme et la biosphère (MAB) et de la Convention du patrimoine mondial du bassin du lac Tchad, organisés dans la réserve de biosphère transfrontalière du delta du fleuve Sénégal.
- l) En étroite collaboration avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain, le Centre du patrimoine mondial a également coordonné une étude et quatre ateliers visant à donner plus d'autonomie aux États parties dans la préparation de dossiers de proposition d'inscription solides et crédibles, afin d'améliorer la représentation du patrimoine culturel et naturel d'Afrique sur la Liste du patrimoine mondial :
- une étude thématique sur les lacunes, suivie d'une réunion de validation virtuelle sur les priorités pour la Liste du patrimoine mondial en Afrique ;
 - un atelier virtuel sur les Listes indicatives qui a réuni 20 participants de 10 États parties africains travaillant à la mise à jour de leurs Listes indicatives nationales ;
 - un cours de formation francophone sur les propositions d'inscription au Bénin (novembre 2020), qui a réuni 13 participants de 6 États parties africains travaillant sur 6 projets de proposition d'inscription ;

- un atelier virtuel francophone sur les propositions d'inscription pour les dossiers avancés qui a réuni 12 participants de 4 États parties travaillant sur 4 dossiers de proposition d'inscription ;
 - un atelier virtuel anglophone sur les propositions d'inscription pour les dossiers avancés qui a réuni 15 participants de 6 États parties travaillant sur 4 dossiers de proposition d'inscription.
- m) Dans le cadre de la collaboration entre le Fonds pour le patrimoine mondial africain, l'École du Patrimoine Africain (EPA), le Centre du patrimoine mondial et l'ICCROM, trois ateliers ont été organisés pour les dossiers de proposition d'inscription :

- **Ateliers sur les propositions d'inscription au patrimoine mondial pour les dossiers avancés (participants anglophones), 10–17 septembre 2020** – organisés en ligne en collaboration avec l'EPA et le Fonds pour le patrimoine mondial africain.

L'atelier était articulé autour d'exercices pratiques visant à évaluer l'état de préparation des dossiers de proposition d'inscription avancés et à aider les États parties à régler les problèmes en suspens. Il a réuni des participants issus de cinq pays (Afrique du Sud, Malawi, Nigeria, Zambie et Zimbabwe), et six dossiers de proposition d'inscription ont été examinés par des personnes ressources et des experts d'Afrique du Sud, du Botswana, du Kenya et du Zimbabwe.

- **Atelier sur les propositions d'inscription au patrimoine mondial pour les dossiers avancés (participants francophones), 24 septembre – 1^{er} octobre 2020 (en ligne)**

L'atelier avait pour but d'examiner les propositions d'inscription sur la Liste afin de quantifier le travail restant et d'établir un plan de travail pour guider la phase de suivi des mentors. Douze participants de quatre pays ayant quatre projets de proposition d'inscription (Bénin, Cameroun, Congo, Madagascar). Quatre plans d'action ont été élaborés par les participants afin d'obtenir une assistance technique et financière du Fonds pour le patrimoine mondial africain et du Fonds du patrimoine mondial. Vingt-cinq autres jeunes professionnels du patrimoine mondial africain ont été invités à assister à l'atelier en ligne et à acquérir des connaissances sur la préparation du dossier de proposition d'inscription.

- **7^e édition de l'atelier de formation aux propositions d'inscription au patrimoine mondial (participants francophones), 9–27 novembre 2020, Bénin, EPA**

Pendant les trois semaines de l'atelier de formation, l'objectif était d'améliorer la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* dans les pays francophones en renforçant les compétences des professionnels du patrimoine culturel et naturel. Treize participants issus de neuf pays (Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali et Sénégal) ont reçu une formation sur l'environnement conceptuel du patrimoine mondial et les dossiers de proposition d'inscription, la gestion des risques de catastrophes, la mobilisation des communautés et la génération de recettes. Six dossiers de proposition d'inscription de sept pays ont été révisés et les possibilités d'amélioration identifiées.

- n) Depuis janvier 2021, cinq pays d'Afrique de l'Est bénéficient également d'un soutien financier pour un programme de renforcement des capacités pour les des projets de proposition d'inscription au patrimoine mondial dans la région Afrique, pour le renforcement des capacités dans les systèmes de gestion des risques et de protection en Afrique, et pour la promotion des sites du patrimoine mondial. Un soutien est également apporté pour la formation à la gestion des risques pour les gestionnaires de sites des biens du patrimoine mondial des Tombes des rois du

Buganda à Kasubi (Ouganda), des Palais royaux d'Abomey (Bénin), de Koutammakou, le pays des Batammariba (Togo), de la Ville historique de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), de l'île de Saint-Louis (Sénégal) et de la Ville de pierre de Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) avec le soutien d'Oman et de la République populaire de Chine.

- o) Dans la région des **États arabes**, des activités de renforcement des capacités ont été développées et mises en œuvre par le Centre du patrimoine mondial, en coopération avec les bureaux extérieurs de l'UNESCO, les Organisations consultatives et le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH). Les activités entreprises ont principalement consisté à aider les États parties à élaborer et mettre en œuvre des mesures correctives et à établir l'état de conservation souhaité pour qu'un bien puisse être retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril (DSOCR), ainsi qu'à créer des Listes indicatives. Un atelier sur le renforcement des capacités des professionnels du patrimoine mondial dans la région arabe pour les sites culturels et mixtes a eu lieu à Rabat, au Maroc, en décembre 2019, organisé par l'ARC-WH et l'ICOMOS en collaboration avec l'UICN et l'ICCROM.
- p) L'atelier international « Mise en œuvre pratique des *Orientations pour la gestion des sites archéologiques publics de Salalah* » s'est tenu à Oman, du 16 au 19 septembre 2019. Organisé par le Cabinet du Conseiller pour les affaires culturelles de Sa Majesté le Sultan et l'ICOMOS Oman, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial et ICOMOS, l'atelier était dédié à la mise en œuvre des Orientations de Salalah, en examinant différentes études de cas et par le biais de panels sur le tourisme, la participation des communautés, les nouvelles technologies et les défis associés.
- q) En 2020, l'ICCROM a lancé le programme de relèvement du patrimoine à Mossoul, un programme de renforcement des capacités de deux ans organisé en collaboration avec l'UNESCO, avec le soutien financier du gouvernement des Émirats arabes unis et de l'Union européenne (voir <https://www.iccrom.org/fr/news/liccrom-lance-un-programme-de-relevement-du-patrimoine-mossoul-en-irak>). Afin d'encourager la réconciliation des communautés à travers le relèvement de l'environnement et la réhabilitation des sites du patrimoine de la ville, le programme cherche à assurer aux Mossouliotes des moyens de subsistance durables et leur prospérité future. Ce programme a été conçu afin de renforcer les compétences des professionnels du patrimoine et des artisans locaux par le biais de formations théoriques et pratiques. Enseigné en arabe, il comporte deux volets, dont le premier porte sur le renforcement des capacités pour le développement professionnel et le second sur le renouveau et le perfectionnement des techniques de construction.

II. RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LES ACTIVITÉS DES CENTRES DE CATÉGORIE 2 LIÉS AU PATRIMOINE MONDIAL

- 18. Des rapports d'avancement détaillés sur toutes les activités menées par les centres de catégorie 2 en 2018 peuvent être consultés sur le site <http://whc.unesco.org/fr/centresdecategorie2>. Les rapports comprennent un tableau indiquant les programmes et activités qui sont mis en œuvre ou planifiés dans le cadre de la WHCBS.
- 19. Le Centre pour la gestion et la formation au patrimoine mondial naturel pour la région Asie et Pacifique de l'Institut indien de la faune sauvage (Wildlife Institute of India, WII)

continue de contribuer au renforcement des capacités en matière de conservation et de gestion du patrimoine mondial naturel. Outre un programme de stages pour les étudiants et jeunes professionnels et un Master en conservation et gestion du patrimoine, le WII a proposé huit programmes de renforcement des capacités et de formation sur le patrimoine naturel mondial fin 2019. En 2020 et au début de 2021, le WII a entrepris des activités à la fois en ligne et, chaque fois que c'était possible, hors ligne, notamment un travail de documentation sur les sites potentiels et le Master sur la conservation et la gestion du patrimoine. Le Centre a mené sept programmes de renforcement des capacités sur le patrimoine mondial naturel, parmi lesquels des webinaires internationaux sur les catastrophes/pandémies et sur la planification de l'adaptation au changement climatique, des ateliers nationaux sur le patrimoine mondial pour les guides naturalistes, l'identification de sites potentiels du patrimoine mondial et l'analyse de la VUE des sites du patrimoine mondial. Le Centre a notamment été partie prenante au troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour la région Inde/Asie. Le WII a participé à toutes les sessions de formation en ligne menées par le Centre du patrimoine mondial, a effectué des présentations sur son expérience de planification de la gestion et de la soumission des Rapports périodiques, et a conduit des sessions de formation en ligne et hors ligne pour les gestionnaires de sites en Inde.

20. L'Institut de formation et de recherche du patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITRAP) et l'UNESCO ont rempli toutes les formalités nécessaires au renouvellement et à l'entrée en vigueur de l'accord C2C à partir de mai 2020. Avant son entrée en vigueur, le WHITRAP Beijing a fait l'objet d'une réorganisation interne en juillet 2019, suivie d'une réunion du Conseil d'administration du WHITRAP en septembre 2019. Le WHITRAP a soutenu le troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques organisé par le Centre du patrimoine mondial au moyen de formations aux niveaux régional et national. Le WHITRAP a également accueilli une série de colloques en ligne intitulée : « The Historic Urban Landscape Approach: Integrating Urban Heritage Conservation with Urban Development in Planning Process in Asia » (« Une approche du paysage historique urbain : intégration de la conservation du patrimoine urbain et du développement dans les processus de planification en Asie ») en octobre 2020 et « Impact of COVID-19 on World Cultural Heritage Sites and Moving Forward » (« Impacts de la COVID-19 sur les sites du patrimoine mondial culturel et prochaines étapes ») en novembre 2020. Le WHITRAP a par ailleurs fourni des conseils techniques sur les propositions d'inscription, la planification de la gestion, les études d'impact ainsi que la stratégie pour le patrimoine mondial et le tourisme durable, aux biens du patrimoine mondial en Chine, tels que l'Ancienne ville de Pingyao, la Région d'intérêt panoramique et historique de Wulingyuan, la Grande muraille, la Région d'intérêt panoramique et historique de la vallée de Jiuzhaigou.
21. Le Centre international sur les technologies spatiales au service du patrimoine culturel et naturel (HIST) poursuit sa mission de développement et de promotion des applications des technologies spatiales pour l'identification, la conservation, la surveillance et la gestion des sites du patrimoine mondial. Du 29 décembre 2019 au 5 janvier 2020, avec le soutien du projet conjoint Chine-Myanmar pour la surveillance et la protection du site du patrimoine culturel mondial de Bagan, les techniciens du HIST se sont rendus au Département d'archéologie et du musée national (branche de Bagan) du Ministère des Affaires Religieuses et de la Culture du Myanmar pour réaliser l'enquête annuelle conjointe sur le terrain. Vingt membres du personnel des sites de Bagan ont acquis des compétences préliminaires pour la collecte et le traitement de données à l'aide de drones au service de la surveillance (UAV) et du développement durable du site du patrimoine mondial de Bagan. Le Centre HIST a signé un protocole d'accord avec l'Institut international d'études pour l'Asie centrale (IICAS) le 26 mars

2020 afin d'établir un mécanisme de collaboration permettant de servir leurs intérêts réciproques. Conformément à ce protocole d'accord, l'HIST et l'IICAS ont eu plusieurs discussions approfondies pour relever les défis et formuler des plans pour le suivi et la protection des 33 sites qui composent le bien du patrimoine mondial « Routes de la soie : le réseau de routes du corridor de Chang'an-Tian-shan ». En outre, sous la coordination du Centre du patrimoine mondial, une proposition de collaboration a également été lancée entre l'HIST et le Centre international de conservation de l'ICOMOS-Xi'an (IICC-X), le Secrétariat du Comité de coordination intergouvernemental du projet des Routes de la soie pour la proposition d'inscription, le suivi, la conservation et la gestion des sites du patrimoine sur la Route de la soie.

22. Le 13 octobre 2020, l'HIST a organisé un atelier de formation sur l'application des technologies spatiales à la restauration après une catastrophe des sites du patrimoine mondial, afin de marquer la Journée internationale de la réduction des risques de catastrophe et d'améliorer les capacités des gestionnaires, des professionnels et des chercheurs des sites désignés par l'UNESCO. Une cinquantaine de participants représentant dix sites du patrimoine mondial naturel chinois ont suivi une formation d'une semaine sur les fondamentaux de la télédétection, les opérations de drones, et d'autres applications de technologies spatiales pour la réduction des catastrophes.
23. La Conférence générale de l'UNESCO, lors de sa 40^e session en novembre 2019, a approuvé la création du Centre international pour l'interprétation et la présentation des sites du patrimoine mondial (Sejong, République de Corée) en tant que centre de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO. Elle a autorisé la Directrice générale à signer l'accord correspondant, et le Centre du patrimoine mondial assure actuellement le suivi avec le pays hôte. L'Accord sera signé à l'été 2021. Dans l'intervalle, le Centre international a organisé une série de webinaires sur l'interprétation du patrimoine mondial en 2020 et 2021.
24. Le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA), en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial, a organisé plusieurs activités pour renforcer les capacités des gestionnaires de sites et des Points focaux nationaux en matière de gestion et de conservation des biens du patrimoine mondial africain, d'intégration du patrimoine mondial dans la croissance économique durable, et de promotion, de mise en réseau et de développement de partenariats liés à la sauvegarde du patrimoine mondial africain. Plusieurs activités ont été organisées, notamment :
 - Une série de réunions et d'ateliers en ligne, de février 2020 à février 2021, dans le cadre du troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques en Afrique. Cette fructueuse collaboration a aidé les gestionnaires de sites et les Points focaux nationaux à obtenir un taux de remplissage de 100 % des sections I et II des questionnaires en ligne. Un Plan d'action a également été élaboré (voir également le document *WHC/21/44.COM/10B*) ;
 - La célébration, le 5 mai 2020, de la Journée du patrimoine mondial africain à travers un webinaire sur le thème « Jeunesse, esprit d'entreprise et durabilité du patrimoine en Afrique en période de COVID-19 ». Le webinaire a réuni 217 participants représentant un large panel de parties prenantes du patrimoine mondial africain, parmi lesquels des décideurs politiques, des jeunes, le secteur privé, des gestionnaires de sites et des représentants des communautés locales afin de réfléchir à l'impact de la COVID-19 sur la vie et les moyens de subsistance des communautés africaines, sur les sites du patrimoine, les professionnels du patrimoine et les organisations. La célébration a été l'occasion de lancer sur les réseaux sociaux une campagne consacrée aux sites du patrimoine mondial en Afrique.

- Une série de publications, parmi lesquelles le compte-rendu de l'atelier organisé en août 2019 avec le Centre et l'Université du Kent (Royaume-Uni), l'Université du Cap et le Musée de Robben Island (Afrique du Sud), intitulé « Patrimoine mondial et développement durable en Afrique : Mise en œuvre de la Politique de 2015 ». Une brochure a également été publiée sur le thème « Jeunesse et durabilité du patrimoine mondial en Afrique », pour mettre en avant les résultats des Forums de jeunes organisés en 2016 (Robben Island, Afrique du Sud), 2017 (Ruines de Loropéni, Burkina Faso), 2018 (Île de Mozambique, Mozambique) et 2019 (Addis-Abeba, Éthiopie). Un livre illustré, intitulé « *De l'Angola au Zimbabwe : les sites du patrimoine mondial en Afrique australe* », a également été publié avec le bureau régional de l'UNESCO en Afrique australe pour présenter les sites du patrimoine mondial et les sites présents sur les listes indicatives dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe.
 - Attribution de 4 subventions pour la conservation et de 4 bourses de recherche pour le patrimoine mondial (bourses d'études Moses Mapesa).
 - Une série de réunions virtuelles sur les nouveaux programmes tels que le Patrimoine moderne de l'Afrique et Notre patrimoine mondial, en préparation de la célébration du 50^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial en 2022.
25. Dans le cadre du nouveau programme de l'ICCROM pour l'Afrique sur la jeunesse et le patrimoine en Afrique, l'École du patrimoine africain et le FPMA ont organisé une série d'activités de renforcement des capacités, y compris des ateliers liés au cours sur les propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et des expositions virtuelles dans les musées.
26. Les ateliers sous-régionaux de renforcement des capacités mis en œuvre par les centres de catégorie 2 dans la région de l'Amérique latine et les Caraïbes (LAC) étaient conformes aux objectifs et aux priorités relatifs aux actions clés : le renforcement de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, la mise à jour des Listes indicatives et le renforcement du tourisme durable et de la participation communautaire, tous établis dans le Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PARALC, 2014-2024), le Plan d'action sous-régional pour l'Amérique du Sud (PAAS, 2015-2020) et le Plan d'action pour le Mexique et l'Amérique Centrale (PAMAC, 2018-2023). Toutes les activités ont garanti la participation de tous les acteurs concernés et se sont efforcées de placer la participation de la communauté au centre de la conservation et de la gestion. En outre, les procédures d'évaluation en vue du renouvellement de l'accord pour l'Institut régional du patrimoine mondial à Zacatecas ont été lancées afin de poursuivre les activités de cette institution en tant que centre de catégorie 2 axé sur les activités de renforcement des capacités pour les sous-régions d'Amérique centrale et des Caraïbes.
27. En étroite collaboration avec la région du LAC, le centre de catégorie 2 de Zacatecas a organisé deux ateliers de renforcement des capacités en 2019, dans le cadre du Plan d'action sous-régional PAMAC. Le premier, sur les concepts de base de la Convention du patrimoine mondial, s'est tenu à Mexico en août 2019. Le second, sur la mise à jour et l'harmonisation des Listes indicatives, s'est tenu à La Havane, Cuba, en novembre 2019, avec la participation des États parties du Mexique, de l'Amérique centrale et de la sous-région des Caraïbes. Environ 35 Points focaux nationaux et gestionnaires de sites ont bénéficié de ces ateliers, auxquels ont également participé des représentants du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives. Au cours du premier semestre 2020, un atelier sous-régional a été organisé à Mexico sur le thème de la participation communautaire aux politiques et stratégies de tourisme

durable, à l'intention des Points focaux nationaux, des universitaires et d'autres experts. En octobre 2020, un séminaire international en ligne a été consacré aux routes culturelles du patrimoine mondial afin de sensibiliser les participants et de promouvoir le renforcement des capacités dans la région. En avril 2021 un autre séminaire international en ligne a été organisé, réunissant des experts et spécialistes de la sous-région sur le thème « Patrimoine mondial et civilisation maya : défis et alternatives ».

28. Le centre de catégorie 2 « Lucio Costa » de Rio de Janeiro, au Brésil, a également organisé un atelier sous-régional de renforcement des capacités sur la participation communautaire et le tourisme durable, qui s'est tenu à Popayán, en Colombie, en novembre 2019. Le Centre « Lucio Costa » a également inclus un ensemble de modules de renforcement des capacités dans son plan de travail sur deux ans, lequel a récemment été approuvé. En décembre 2019, un séminaire régional sur la gestion participative a eu lieu à São Cristóvão, au Brésil. Au cours de l'année 2020, le Centre Lucio Costa a traduit en portugais trois Cahiers du patrimoine mondial.
29. Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), situé à Bahreïn, a travaillé aux côtés du Centre du patrimoine mondial à la mise en œuvre du troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région des États arabes, qui a été lancé en septembre 2018. Après avoir organisé plusieurs ateliers et une fois le questionnaire en ligne rempli par les États parties en juillet 2019, le Centre du patrimoine mondial et l'ARC-WH ont travaillé en collaboration étroite aux fins de la préparation du Rapport périodique régional et d'un Plan d'action cadre pour les six années à venir. (Voir également le document *WHC/21/44.COM/10A*.) L'ARC-WH a mis en œuvre, en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial, le projet « Atténuation des impacts des ouragans sur les plantes endémiques et menacées de l'Archipel de Socotra au Yémen », avec le soutien du Fonds du patrimoine mondial. Le Centre a en outre assuré la traduction en arabe de documents techniques et statutaires. Parmi les activités de l'ARC-WH, on peut citer la réalisation d'une Analyse régionale des lacunes pour une représentation plus équilibrée des sites du patrimoine mondial dans les États arabes et le lancement d'une évaluation des besoins au niveau régional, y compris une analyse stratégique en rapport avec le patrimoine naturel, centrée sur les priorités et les besoins des États parties. L'ARC-WH a également réalisé un travail de sensibilisation, à travers notamment sa mobilisation auprès des communautés locales et de la jeunesse, de renforcement des capacités dans la gestion des sites du patrimoine mondial et d'organisation de deux webinaires sur le thème « Patrimoine culturel et peuples - renforcer la résilience face au traumatisme superimposé » (21 décembre 2020) et « Patrimoine culturel et peuples dans le processus post-traumatique : renforcer la résilience grâce à la reconstruction et à la récupération intégrées du patrimoine » (9 mars 2021). En collaboration avec le Centre du patrimoine mondial, la réunion sur le « Patrimoine mondial en péril dans la région des États arabes - Processus et actions » a été organisée le 23 novembre 2020.

III. L'EVALUATION ET LA VOIE A SUIVRE

30. Depuis l'adoption de la WHCBS, le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives et les partenaires de renforcement des capacités ont travaillé en étroite collaboration pour mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités aux niveaux international, régional et local afin de répondre aux défis et aux besoins des praticiens, des institutions (notamment des décideurs et des responsables politiques) et d'autres réseaux et communautés, y compris la société civile au sens large. La consolidation du pilier « renforcement des capacités » de la Convention reste une priorité pour doter les États parties et tous les partenaires, y compris les gestionnaires de sites du patrimoine mondial, de l'expertise nécessaire à la protection et à la gestion

des sites culturels, naturels et mixtes du patrimoine mondial. Cela permet également de garantir que la Liste du patrimoine mondial puisse être représentative, crédible et équilibrée, tout en renforçant la crédibilité de la *Convention du patrimoine mondial* de 1972 dans son ensemble.

31. A l'approche du 10^e anniversaire de la WHCBS, le Comité du patrimoine mondial, dans sa Décision **43 COM 6** (Bakou, 2019), a demandé une évaluation comme suit :
 - a. une évaluation basée sur les résultats de la mise en œuvre de la WHCBS, en consultation avec les centres de catégorie 2 et d'autres partenaires du renforcement des capacités, pour examen en 2021 ;
 - b. un examen des progrès et des résultats de la WHCBS, basé sur l'évaluation susmentionnée, pour examen par le Comité en 2022.

32. La Décision **43 COM 6** avait également invité les États parties à fournir des ressources extrabudgétaires pour mener à bien cette évaluation. Cependant, aucun financement extrabudgétaire n'a été encore reçu pour cet exercice d'évaluation, qui par conséquent n'a pu débiter. En conséquence, il n'a pas été possible de présenter l'évaluation au Comité à la présente session. Pour permettre la réalisation de cette évaluation, les États parties pourraient être invités à nouveau à contribuer au financement par le biais de contributions affectées au Fonds du patrimoine mondial, et/ou en mettant des fonds extrabudgétaires à la disposition du Centre du patrimoine mondial. Une autre possibilité serait de fournir 30 000 dollars USD comme capital initial sous le budget 2020-2021 du Fonds du patrimoine mondial par une réaffectation des fonds, qui sera examinée par le Comité à la présente session (voir le document *WHC/21/44.COM/14*) afin que l'évaluation puisse être soumise au Comité pour examen lors de sa 45^e session.

33. Bien que la portée de l'évaluation soit limitée du fait du manque de financement, l'ICCROM a préféré, pour disposer d'éléments suffisants pour l'évaluation à venir, mener une étude interne sur dossier afin de fournir un aperçu préliminaire de la mise en œuvre de la Stratégie. L'étude interne est faite exclusivement sur dossier et analyse la mise en œuvre de la WHCBS aux niveaux international et régional. Elle a été élaborée à partir des données extraites de documents de travail et des rapports soumis au Comité depuis l'adoption de la Stratégie. Il est important de souligner que l'étude interne ne fournit pas de données statistiques concrètes sur les actions individuelles de tous les acteurs engagés dans le renforcement des capacités, mais plutôt un aperçu des mesures et des stratégies adoptées annuellement par chaque institution. L'étude interne a rendu les conclusions suivantes : une évaluation approfondie et axée sur les résultats doit être effectuée ; un cadre commun de collecte et d'évaluation des données doté d'un système cohérent d'indicateurs de suivi est nécessaire au suivi des diverses activités de renforcement des capacités ; il est recommandé de renforcer les partenariats et d'impliquer divers acteurs ; et il convient également de renforcer les réseaux et les canaux de communication pour le renforcement des capacités. Les détails sur l'étude interne et ses recommandations sont consultables sur la page Internet de l'ICCROM (<https://www.iccrom.org>).

34. Si un financement est rendu disponible en 2021, l'évaluation basée sur les résultats de la mise en œuvre de la WHCBS sera soumise au Comité à sa 45^e session. Le Centre du patrimoine mondial et l'ICCROM suggèrent de définir également des lignes directrices en vue de la mise à jour de la WHCBS. Si le Comité en décide ainsi, la WHCBS mise à jour serait alors présentée au Comité pour examen à sa 46^e session.

IV. PROJET DE DECISION

Projet de décision : 44 COM 6

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC/21/44.COM/6,
2. Rappelant la Décision **43 COM 6**, adoptée lors de sa 43^e session (Bakou, 2019),
3. Salue les progrès réalisés par le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives, les États parties, les centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO liés au patrimoine mondial ainsi que les Chaires UNESCO pour la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS), et notamment les efforts déployés pour maintenir et adapter les activités de renforcement des capacités pendant la pandémie mondiale de COVID-19 ;
4. Prend note de la mise en œuvre des stratégies et initiatives régionales de renforcement des capacités et invite les États parties et tous les partenaires et parties prenantes concernés à suivre la mise en œuvre des stratégies élaborées pour chaque région ;
5. Remercie les gouvernements de la Norvège, de la République de Corée et de la Suisse pour leur soutien financier à la WHCBS ainsi qu'au programme Leadership du patrimoine mondial, remercie également les gouvernements de la République populaire de Chine et d'Oman d'avoir soutenu les activités de renforcement des capacités pour le patrimoine mondial en Afrique, et encourage les États parties et les autres parties prenantes à continuer de soutenir la mise en œuvre de la WHCBS en apportant un soutien financier et/ou en renforçant les ressources humaines des institutions concernées ;
6. Rappelant également que les centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO et les Chaires UNESCO ont pour mandat de contribuer à la mise en œuvre des priorités stratégiques, des programmes et des agendas mondiaux de développement de l'Organisation, notamment par le renforcement des capacités, se félicite des progrès réalisés par les centres de catégorie 2 liés au patrimoine mondial ainsi que les Chaires UNESCO dans la mise en œuvre de leurs activités, appelle également les parties prenantes intéressées à soutenir ces centres de catégorie 2 et Chaires UNESCO ainsi que leurs activités, et encourage également les États parties à utiliser pleinement les services et ressources fournies par les centres de catégorie 2 dans un esprit de coopération internationale ;
7. Prend également note du dixième anniversaire de la WHCBS en 2021 et, rappelant en outre sa demande d'évaluation de la WHCBS, note qu'aucun financement n'a été mis à disposition pour cette évaluation à ce jour, et examinera donc la réaffectation de 30 000 dollars EU par le Fonds du patrimoine mondial au point 14 de l'Ordre du jour, afin de procéder à l'évaluation et à la mise à jour de la WHCBS ;
8. Demande au Centre du patrimoine mondial, en coopération avec l'ICCROM, l'UICN et l'ICOMOS, de soumettre une évaluation unique, axée sur les résultats, des performances de la WHCBS en vue de leur examen lors de sa 45^e session, ainsi que des propositions de lignes directrices pour une mise à jour de la WHCBS, et demande également que la WHCBS mise à jour soit présentée pour examen, si les fonds le permettent, lors de sa 46^e session ;

9. *Réitère son invitation aux États parties à contribuer au financement pour la mise à jour de la WHCBS, par le biais de contributions affectées au Fonds du patrimoine mondial ou en fournissant à cette fin un soutien extrabudgétaire au Centre du patrimoine mondial;*
10. *Demande enfin au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de soumettre un rapport sur la mise en œuvre de la WHCBS pour examen lors de sa 45^e session.*